

**Fiche de poste Infirmier Case Manager  
Centre hospitalier du Rouvray  
Centre de réhabilitation de Proximité  
ELBEUF**

L'infirmier Case Manager assure la prise en charge, le suivi d'un patient atteint d'une pathologie chronique et pour lesquels des programmes de soins individualisés ont été construits.

### **COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE**

---

- Diplôme d'Etat d'Infirmier ou Diplôme d'Infirmier de Secteur Psychiatrique.
- Connaissances cliniques et psychopathologiques
- Expériences professionnelles intra et extra-hospitalière
- Maitrise des outils métiers (logiciels informatiques, etc.)
- Savoir s'approprier et respecter les organisations de travail,
- Savoir conduire un entretien et une réunion de concertation pluridisciplinaire.
- ♦ Etre formé au Case Manager
- ♦ Etre titulaire du permis B

### **MISSIONS**

---

- ♦ Il retrace le parcours complexe du patient et établit un diagnostic global de santé.
- ♦ Il évalue les besoins multiples et complexes de la personne.
- ♦ Il co-construit un projet de soins et un projet de vie avec le patient et ses proches
- ♦ Il assure la continuité des soins et l'accompagnement global de la personne
- ♦ Il propose des programmes d'éducation thérapeutique au patient et à ses proches si nécessaire.
- ♦ Il met en œuvre les consultations et /ou les activités thérapeutiques et/ou des programmes de remédiations cognitives prévues par le projet de soin.
- ♦ Il développe et entretient les pratiques de partenariats propres à fluidifier les parcours de vie des personnes accompagnées.
- ♦ Il assure une continuité préventive de la santé de la personne, et permet ainsi d'éviter les ré-hospitalisations
- ♦ Il participe à la promotion de la santé mentale communautaire dans la cité et plus particulièrement avec les structures médico-sociales,
  - ♦ Il effectue un travail d'enquête clinique qui a pour objectif d'établir un bon diagnostic des besoins et des attentes du patient,
- ♦ Il organise le travail avec les différents partenaires : organisation des réunions institutionnelles, synthèses cliniques, etc.
- ♦ Il travaille en équipe pluri professionnelle
- ♦ Il coordonne, la prise en charge avec les équipes des secteurs.
- ♦ Il assure le suivi et l'accompagnement en ambulatoire des patients hospitalisés sur leurs secteurs
- ♦ Il établit des liens avec les partenaires du sanitaire, du médico-social, du social et de la ville (culturels, etc.).
- ♦ Il assure la transmission des informations orales et écrites nécessaires au suivi de la personne.
- ♦ Il évalue et développe l'autonomie, les capacités et les altérations fonctionnelles des patients à l'aide d'outils validés.

- ♦ Il accompagne les patients dans leur parcours de réhabilitation
- ♦ Il coordonne les soins entre les différentes unités de prise en charge
- ♦ Il travaille sur le handicap psychique des patients en tenant compte de leurs difficultés, besoins, capacités fonctionnelles et cognitives, du contexte familial et professionnel comme de leurs projets personnels.
- ♦ Il co-anime des groupes thérapeutiques (ateliers basés sur les techniques de TCC et de remédiation cognitive, ateliers à médiation, activités d'aide à la vie quotidienne, activités sportives).
- ♦ Il réalise des soins individuels (entretiens infirmiers, accompagnement et VAD)

## **FORMATION-RECHERCHE**

---

L'infirmier case manager est amené à encadrer les étudiants en soins infirmiers afin qu'ils appliquent en situation réelle les connaissances théoriques.

L'infirmier Case Manager s'informe et se forme aux évolutions de la profession. Il s'inscrit dans des démarches de formations et participe aux congrès.

Dans son domaine de compétences, il participe aux groupes de travail mis en place par la direction des soins dans le cadre des améliorations continues de la qualité et sécurité des soins. Il participe à toute réflexion institutionnelle propre à enrichir la fonction de Case Manager (colloques, congrès, formations, etc.)

## **SAVOIR-FAIRE**

---

- ♦ Capacités d'évaluations fonctionnelles complètes auprès de patients souffrant de troubles psychiques et notamment de troubles psychotiques
- ♦ Connaissances des concepts et des outils de soins et d'actions de réhabilitation psychosociale
- ♦ Connaissances / Outils d'éducation thérapeutique, psycho-éducation
- ♦ Etre accessible au patient et à ses proches,
- ♦ Etre à l'écoute des différents partenaires,
- ♦ Evaluer les besoins multiples et complexes de la personne accompagnée,
- ♦ Identifier les ressources et leviers potentiellement mobilisables chez la personne.
- ♦ S'adapter aux besoins multiples et changeant du patient et de ses proches.
- ♦ Analyser, rédiger et transmettre des informations nécessaires au suivi de la personne tout au long de son parcours (compte-rendu de synthèse clinique, mails, etc.)
- ♦ Veillez au respect des engagements pris et défendre les droits de la personne,
- ♦ S'inscrire dans un processus d'auto-évaluation permanente de sa pratique de Case Manager.
- ♦ Participer aux projets du Pôle ainsi qu'à ses évolutions.

## **SAVOIR-ETRE**

---

- ♦ Capacités d'adaptation, d'écoute et de communication.
- ♦ Etre en capacité de créer les conditions pour établir une relation de confiance avec les patients et son entourage.
- ♦ Capacité à travailler en équipe pluri-professionnelle et transdisciplinaires (Equipe Mobile, équipes de secteur, équipes du médico-sociale, etc.)
- ♦ Capacité à être autonome, créatif et savoir prendre des initiatives,
- ♦ Capacité à faire preuve de respect, de discrétion et de patience,
- ♦ Capacité à être réactif et savoir s'adapter aux besoins et attentes du patient et des demandes des partenaires (sanitaire, social, médico-social, institutionnels, etc.)
- ♦ Capacité à négocier et défendre le projet de la personne accompagnée,
- ♦ Capacité à gérer son stress et à maîtriser ses émotions,
- ♦ Capacité à interroger de manière continue sa pratique et son environnement de travail,
- ♦ Capacité à actualiser ses connaissances et ses compétences.

## **OBLIGATIONS**

---

- ♦ Se conformer aux dispositions prévues par le règlement intérieur de l'établissement,
- ♦ Porter une tenue vestimentaire adaptée au poste de travail, et de respecter les règles d'hygiène en vigueur,
- ♦ Obligation de servir : exercice personnel et exclusif des fonctions,
- ♦ Obligations à l'égard de l'administration : discrétion professionnelle, moralité et dignité, réserve et neutralité,
- ♦ Obligations à l'égard des tiers : impartialité et probité, secret professionnel.

## **HORAIRES**

---

Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.

La particularité de ce poste se situe également dans la flexibilité des horaires. L'IDE Case Manager est amené à accompagner le patient vers l'extérieur pour des démarches.